



## **COBATY Anjou**

**Mercredi 15 mai 2013**

**Visite de la « Cité de la Solidarité et des Associations » - ANGERS**

### **« Une reconversion originale et réussie »**

1700 associations sont recensées dans l'annuaire associatif de la Ville d'Angers. Elles sont hébergées dans de multiples lieux, bâtiments communaux divers et hétérogènes. Les élus d'Angers ont donc souhaité regrouper au maximum et de manière pertinente ces associations afin de réaliser des économies d'échelle substantielles. Le projet de la « **Cité de la Solidarité et des Associations** », dont les Cobatystes Angevins visitent le chantier ce mercredi 15 mai, va dans ce sens.

6000 m<sup>2</sup> ont été reconvertis pour ce programme sur le site des anciens abattoirs, parsemé de plusieurs bâtiments en béton, de la fin des années 60, dont la salle de musiques actuelles « le Chabada », les studios du Centre de Danse Contemporaine et du Nouveau Théâtre, les bureaux de la Direction Municipale de la Voirie, des salles de réception à usage du public et des associations, et même une mosquée.

Le rez de chaussée est consacré à l'aide alimentaire : Banque Alimentaire, Restos du Cœur et Secours Populaire. 5 associations occupent en permanence les locaux du pôle santé installé à l'étage, à hauteur du boulevard du Doyenné. Une association se consacre à des activités de loisirs pour des handicapés mentaux. Le Centre de ressources audiovisuelles propose la location de matériel aux associations.

L'équipement, appelé aussi « Cité de la Solidarité » par certains, composé de 2 plateaux de 3 000 m<sup>2</sup>, de 40 m de large, a mobilisé des Cobatystes Angevins : l'architecte Jean-Pierre Crespy, l'entreprise Bonnel (Renaud Bonnel) pour un macro-lot « clos-couvert », le cabinet Gousset (Paul Henry) économiste et OPC, Bertrand Moreau BET fluides, Denis Dagoury SOCOTEC pour la mission SPS, Bernard Rochereau pour la mission acoustique. Leur challenge a constitué à gérer les problèmes d'éclairage naturel compte tenu de l'importante largeur des plateaux, avec des verrières et des rues intérieures, et de tenir compte des contraintes de la structure en béton, liée à l'ancien programme qui était celui de salles d'abattage avec la plupart des charges sur les poutres et non sur les sols, ce qui a obligé les maîtres d'œuvre à accrocher de nombreux éléments aux poutres du plafond.

L'adjointe au Maire d'Angers Rose-Marie Véron, le directeur de la vie associative Jean Du Bouëtiez, et Joël Le Flécher du service des bâtiments de la ville, ont présenté aux visiteurs et à leurs invités d'un soir le programme et les travaux d'un coût de 13,3 millions d'euros TTC. De cette Cité qui ouvrira en septembre prochain.

Un dîner au restaurant « l'Entecôte » du MIN a permis de poursuivre la soirée.